



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65

Date de Publicité : 27/01/21

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du mardi 26 janvier 2021
D - 2021 / 27

Aujourd'hui 26 janvier 2021, à 14h35,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Monsieur Bernard-Louis BLANC, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF, Monsieur Amine SMIHI, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Véronique SEYRAL, Madame Marie-Claude NOËL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCÉBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Paul-Bernard DELAROCHE, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIÈRE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane JABER, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Madame Béatrice SABOURET, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Anne FAHMY, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Philippe POUTOU, Monsieur Antoine BOUDINET,

Monsieur Patrick PAPADATO présent à partir de 14h50, Madame Isabelle ACCOCÉBERRY présente à partir de 14h55

Madame Béatrice SABOURET, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Nicolas PEREIRA quittent la séance à 15h35 et Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS à 15h40.

Monsieur Maxime GHESQUIÈRE présent jusqu'à 18h03, Monsieur Stéphane PFEIFFER présent jusqu'à 18h38.

Excusés :

Monsieur Baptiste MAURIN, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES

Bourse du Travail - Rénovation de la salle Ambroise Croizat (phase 1). Demande de subvention. Autorisation.

Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Edifié à partir de 1934 sur les plans de l'architecte Jacques d'Welles, le bâtiment de la Bourse du Travail fut inauguré le 1^{er} mai 1938 pour accueillir les syndicats ouvriers. L'empreinte architecturale éminente et son caractère patrimonial fort ont permis à ce bâtiment d'être classé au titre des Monuments historiques le 25 juin 1998.

A la suite de longs travaux de restauration des façades intérieures et extérieures, il est important aujourd'hui d'entamer la rénovation des pièces intérieures et notamment de la salle de conférence Ambroise Croizat, pour laquelle un diagnostic structurel a été mené en 2019. Les désordres constatés à ce jour sont multiples et liés à plusieurs facteurs : un défaut d'étanchéité de l'atrium antérieur aux travaux de restauration de 2010, des ruissellements provoqués par les fortes pluies d'avril 2012 ainsi qu'à une utilisation variée de la salle.

Les travaux d'étanchéité qui ont été réalisés permettent dorénavant d'envisager sa restauration complète, à la condition qu'un retrait du flocage d'amiante fibrée, mis en place sur les voûtes dès l'origine pour corriger l'acoustique de la salle, soit effectué au préalable.

C'est l'enjeu de la première phase de travaux, qui est susceptible d'être soutenue par l'Etat au titre de la Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL). Le plan de financement prévisionnel relatif à cette phase de travaux (désamiantage de la salle et maîtrise d'œuvre) se présente comme suit :

Dépenses		Recettes		
Poste de dépenses	Montant en € HT	Financeurs	Montant en €	Pourcentage
Maîtrise d'œuvre	33 319,52	Etat (DSIL)	120 000,00	65,5 %
Désamiantage	150 000,00	Ville de Bordeaux	63 319,52	34,5 %
Total	183 319,52	Total	183 319,52	100,00 %

Dans le cas où ce cofinancement serait moindre, la Ville prendrait à sa charge la différence.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire :

- A solliciter ce soutien financier de l'Etat,
- A signer tout document afférent à ce cofinancement,
- Et à encaisser ce cofinancement

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 26 janvier 2021

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Dimitri BOUTLEUX